



Apprentissage de l'allemand : l'Elysée promet d'ouvrir 1 200 sections bilangues à la rentrée

Apprentissage de l'allemand : l'Elysée promet d'ouvrir 1 200 sections bilangues à la rentrée : Rétablir ce dispositif à l'entrée au collège était une promesse de campagne du candidat Macron. Le président Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel lors d'un conseil des ministres franco-allemand à Paris, le 13 juillet. STEPHANE MAHE / REUTERS Décidément, l'enjeu des « bilangues », ces sections permettant dès l'entrée en 6 e d'étudier deux langues étrangères, à commencer par l'anglais et l'allemand, dépasse largement les cercles scolaires. Le chef de l'Etat français Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel l'ont rappelé lors d'un conseil des ministres franco-allemand convoqué jeudi 13 juillet, en redonnant de l'élan à la coopération linguistique entre les deux pays. En tout cas en paroles : « La France a rétabli les classes bilangues », a assuré le président de la République, en référence à l'arrêté publié le 18 juin au Journal officiel qui revient sur les aspects les plus polémiques de la réforme du collège, comme la mise à mal de ce dispositif. « Ce seront 1 200 classes bilangues qui seront ouvertes dès cette rentrée, ce qui veut dire [qu'] en collège, environ 540 000 collégiens apprendront l'allemand, un niveau jamais atteint », a fait valoir M. Macron. Virage ? Inflexion, tempère-t-on sur le terrain. Près des deux tiers des bilangues ont en réalité été maintenues au cours de l'année scolaire 2016-2017, avec des disparités très fortes d'une académie sur l'autre, regrettent les enseignants de langues. Paris et Strasbourg ont, par exemple, su les préserver en partie ou totalement, quand Lyon, Toulouse, Lille ou Caen les ont fermées en nombre. Mais c'est toujours mieux que ce qu'avaient laissé entendre les premières déclarations de l'ex-ministre de l'éducation, en 2015, relèvent les syndicats d'enseignants. Retour à la situation antérieure à la réforme du collège A l'époque, Najat Vallaud-Belkacem avait créé la polémique en annonçant que ces sections, soupçonnées d'élitisme parce qu'ouvertes à une minorité d'élèves (16 %), seraient « rendues obsolètes » par l'apprentissage « par tous » d'une seconde langue vivante dès la 5 e, prévu dans le cadre du « nouveau collège ». Bronca en France et outre-Rhin. M me Vallaud-Belkacem en avait pris bonne note : très vite, la rhétorique ministérielle s'était recentrée sur le maintien des « bilangues de continuité » proposées en classe de 6 e, là où une autre langue que l'anglais serait enseignée à l'école primaire. A la rentrée 2016, la gauche recensait plus de 516 000 germanophones au collège – chiffre que les enseignants d'allemand, à l'époque, ont contesté –, et 3 800 écoles primaires offrant une initiation à l'allemand. L'objectif fixé par M. Macron pour la rentrée 2017 est donc plus modeste qu'il n'y paraît – une hausse de 10 % entre 2015 et 2017, en tenant compte de la deuxième langue obligatoire en 5 e, peut-on lire dans le dossier de presse de l'Elysée. Cela revient à « rétablir 100 % des bilangues » à la rentrée, défend-on dans l'entourage de son ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, en rappelant l'engagement de campagne du candidat d'En Marche !. « En termes de nombre total de sections bilangues, on reviendrait effectivement à la situation antérieure à la réforme du collège », reconnaît Thérèse Clerc, présidente de l'Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France. Soit un peu plus de 3 000 sections bilangues anglais-allemand en septembre. « Mais à condition de lever les interrogations qui subsistent en termes de faisabilité et les moyens, tempère M me Clerc. Les collèges vont se retrouver à devoir faire des arbitrages de dernière minute sans moyens en plus, à notre connaissance. Si les bilangues sont réintroduites, cela se fera sans doute au détriment d'autres disciplines, d'autres projets ». Garantir la continuité de l'enseignement Autre association, même réserves : « Dans les établissements où l'on a, cette année, maintenu l'allemand en LV2, rétablir la bilangue en 6 e ne devrait pas trop poser de problème, estime Jean-Marc Levagneau, président de l'Association des professeurs de langues vivantes. Mais à quelques semaines de la rentrée, comment peuvent faire les collèges où la LV2 a été supprimée ? ». Au-delà de la classe de 6 e, c'est la continuité de l'enseignement en collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur qui doit être garantie, disent les germanistes. Cela passe aussi par un vivier d'enseignants suffisant. Or cette année, 125 candidats seulement ont été admis

au Capes externe d'allemand, alors que le concours offrait 345 postes. « Le gouvernement doit se confronter à une question de fond: quelle politique des langues veut-on dans notre pays? », glisse Christian Chevalier, ex-dirigeant syndical qui a participé aux négociations sur la réforme du collège. Une question d'autant plus sensible que les langues, dans notre système éducatif, et pas seulement l'allemand, peuvent être utilisées par les familles dites avisées comme un instrument de contournement de la carte scolaire et de regroupement des « bons » élèves.